

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

Commune : **RAMILLIES**

Nom de la liste : **Ecolo Ramillies**

Personne de contact de la liste : **Daniel Burnotte**

Adresse : **Rue Petite Coyarde, 37 - 1367 Ramillies**

Téléphone : **081/87 80 46**

Email : **d.burnotte@gmail.com**

Site internet : **www.ramillies.ecolo.be**

Françoise Dossin 4/9/12 16:10

Définition du style: Encodage:
Police : Trebuchet MS, 12 pt, Couleur de
police : Bleu

Question	Oui/Non	Réponse - commentaire
1. ACCÈS AU LOGEMENT		
1.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	Oui	L'accès à la propriété pour les jeunes ménages de l'entité est un problème qui s'amplifie ces dernières années avec la pression foncière que connaît l'Est du Brabant Wallon. Nous comptons nous inspirer des expériences de logements-tremplin ou logements à loyers modérés avec remboursement d'une partie du loyer si le jeune ménage décide de devenir propriétaire dans la commune.
1.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Même principe. Les expériences d'Épargne collective telles que menée par l'association Promotion du logement du Miroir vagabond (province du Luxembourg) peuvent aussi être une source d'inspiration et compléter le dispositif. Les expériences de Community Land Trust peuvent aussi être étudiées, la commune disposant de terrains bien situés.
1.3. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	/	
1.4. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Un travail de sensibilisation des propriétaires et une mise à disposition de logements acquis par la commune avec des loyers modérés est à mettre en œuvre. Ce serait la poursuite et la concrétisation (enfin !) des projets avec l'IPB

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

1.5. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Un travail de sensibilisation des propriétaires et le développement d'une collaboration active avec l'AISBW devraient progressivement permettre de répondre à cette question. La poursuite et la concrétisation (enfin !) des projets avec l'IPB
1.6. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	Oui	La sensibilisation des propriétaires au manque de logement en location
1.7. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'habitat groupé/solidaire ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Dans le cadre de la gestion de l'habitat permanent, des initiatives devraient être prises pour en faire un habitat groupé, durable et solidaire de qualité.
1.8. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'auto-construction légère ? Si oui, lesquelles ?	/	Pas d'opposition mais ce ne sera pas notre priorité.
2. LOGEMENTS PUBLICS – LOGEMENTS SOCIAUX		
2.1. Pensez-vous que le nombre de logements sociaux et de logements publics est suffisant dans votre commune ?	Non	
2.2. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements publics à loyers modérés ? Si oui, lesquelles ?	Oui	La poursuite des projets (et amplification) avec l'IPB
2.3. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements dont le loyer est proportionnel aux revenus	/	

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

des locataires ? Si oui, lesquelles ?		
2.4. Prévoyez-vous d'autres mesures pour favoriser le logement public ?	Oui	La prévision d'un plan d'ancrage communal réaliste et le réaliser
2.5. Comptez-vous atteindre le quota de 10% de logements publics imposé par la Région wallonne ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?	Non	Un retard trop important existe à Ramillies (0% aujourd'hui) pour pouvoir arriver à 10%. Nous devons aussi nous poser la question de la pertinence des 10% dans une commune qui ne dispose d'aucun service actuellement. La localisation de ces logements n'est pas une question simple.
2.6. Comment comptez-vous tenir compte de la mobilité pour favoriser l'accès au logement ?		
3. INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE		
3.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'information du citoyen en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Un bulletin communal, des séances d'information et la collaboration avec les associations socio-culturelles.
3.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la démocratie participative en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Un comité d'habitants dans les « domaines » qu'il faut mettre en place.
4. GESTION FONCIÈRE ET PUBLIQUE		
4.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la gestion par la commune de logements et terrains ? Si oui, lesquelles ?	Oui	Le souhait est important, mais pas de solutions miracles. A étudier pendant la législature : prévoir un règlement communal, le fonctionnement d'une régie foncière, et assurer une meilleure gestion du patrimoine, ...

Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

4.2. Comptez-vous créer ou développer une régie foncière communale ? Si oui, comment ?		Voir le point précédent.
5. LOGEMENTS INOCCUPÉS		
5.1. Comptez-vous mettre en place des mesures concernant les logements inoccupés ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	Pas une priorité	Apparemment peu important sur la commune. Un inventaire des biens n'a pas encore été réalisé, ce serait pourtant à faire.
6. PERSONNES EN MANQUE D'AUTONOMIE		
6.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des personnes âgées en perte d'autonomie, et/ou des personnes à mobilité réduite et/ou des personnes atteintes de handicap mental ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	Oui	C'est un point sur lequel il faut être attentif avec l'ensemble des projets au moins pour une partie. Des aménagements seraient étudiés dans les habitations pour personnes âgées à Gérompont.
7. CPAS		
7.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des usagers du CPAS ? Si oui, lesquelles ?		En collaboration avec les projets de la commune.
8. COMMENTAIRES ET REMARQUES		
8.1. Si vous souhaitez compléter les informations ci-dessus, merci de le faire dans la case ci-joint.		Tout est encore à faire à Ramillies. Une législature ne sera pas suffisante. Un ordre de priorité devra donc être établi dans les projets énoncés ci-dessus.